

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



HORS - SÉRIE
2013

LE PATRIMOINE ÉCRIT NOTRE HISTOIRE



**SPLENDEURS D'UNE
VILLE MARCHANDE**
BRUXELLES DU XIV^E SIÈCLE
À LA FIN DU XVII^E SIÈCLE



Une cité capitale du Brabant méridional

CLAIRE BILLEN
MICHEL DE WAHA

Professeurs à l'Université libre de Bruxelles

« Bruselles e situate mirabilmente parte in piano & parte in monte con un paesetto attorno egregio, e veramente degno della Corte: ha l'aria bonissima & l'acque ottime... E terra grande con due circuiti di mura, l'uno dall'altro assai distante: & fra essi dalla banda verso levante, risiede la Corte col suo parco... Ha Bruselles sette porte, ha sette tempij principali, ha sette nobilissime, & antiche famiglie molto privilegiate, & finalmente ha sette schiavini nella signoria. La qual'signoria si crea & elegge annualmente delle sopra dette sette famiglie... Le case della citta generalmente sono buone & bene edificate, ma particolarmente vi sono molti bei palagi & premieramente quello del publico, con una bellissima torre, & poi quelli di molti principali signori del paese.... »*

Ludovico Guicciardini, 1567.

Le XIII^e siècle constitue un moment particulièrement important dans l'histoire de Bruxelles. C'est durant cette période que la ville va conquérir dans le duché de Brabant une position politique, économique et démographique lui permettant de se hisser progressivement à la hauteur de la principale ville de la principauté: Louvain, d'où est issue la dynastie ducale. Jusqu'alors, Bruxelles, clef du Brabant historique et de l'héritage carolingien, était un territoire de conquête et d'annexion pour les princes de la Maison de Louvain. Henri I^{er} pouvait encore constituer Bruxelles en douaire pour sa première épouse, issue de la maison de Boulogne. Cela signifie que le duc, dans la première partie de son règne, pouvait encore considérer Bruxelles et sa région environnante comme un ensemble territorial certes important et prestigieux, mais périphérique d'un point de vue dynastique. Une telle opération ne sera plus concevable ensuite. Déjà Henri I^{er} réside fréquemment dans son château bruxellois, qui devient la résidence préférée dès le règne de Jean I^{er}, place diplomatique et financière de premier plan, dès celui de son successeur Jean II¹.

PAYSAGES ET ESPACES D'UNE RÉSIDENCE PRINCIÈRE, D'UNE VILLE MARCHANDE ET PRODUCTRICE

Au XIV^e siècle et jusqu'au triomphe d'Anvers au XVI^e siècle, Bruxelles sera la ville la plus peuplée et la plus riche du Brabant. Elle le redeviendra et prendra même la place de ville la plus importante et la plus peuplée des Pays-Bas méridionaux, après la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne et la reprise en main des villes du sud par Alexandre Farnèse en 1585. Louvain conservera son statut hiérarchique de première ville du Brabant mais son influence ne cessera de diminuer, tant politiquement qu'économiquement³.

La réussite bruxelloise s'appuie indéniablement sur le dynamisme commercial et financier de familles, pour une part issues du milieu rural proche de la ville, ayant pleinement mis sur les avantages d'une proximité avec le prince et son entourage curial. Cette proximité leur a donné les moyens d'aménager et d'équiper la ville, de la rendre accueillante aux affaires et à la production, notamment à la production de tissus de qualité et d'objets de luxe. Si les premiers chantiers urbains concernant le port sur la Senne et l'organisation du réseau hydrographique en fonction des besoins de la meunerie datent du siècle précédent³, au XIII^e siècle et dans la première moitié du XIV^e siècle, se multiplient les infrastructures commerciales, l'équipement des ateliers artisanaux et les espaces industriels d'origine diverse, tant à l'intérieur du tissu urbain central que dans la périphérie, notamment dans le quartier de La Chapelle⁴.

Le prince, les grandes familles lignagères bourgeoises, quelques entrepreneurs artisanaux et les institutions ecclésiastiques participent de concert à la confection d'un espace urbain véritable muni d'esplanades de marché, équipé de halles, ponctué de points d'eau, structuré par des associations charitables ou confraternelles et par des lieux de culte. L'ensemble commence à être articulé par un réseau viaire aux axes plus fermes et

aux ramifications plus nombreuses. Les recherches archéologiques récentes⁵ permettent d'apercevoir quelques alignements anciens différents de ceux que nous connaissons. À l'intérieur de l'îlot de la rue du Marché aux Herbes, l'élément qui paraissait le plus incongru d'après le cadastre se révèle le plus ancien et témoigne, en plein XIV^e siècle, de l'existence de zones non bâties à proximité du grand marché. Aux sites d'activités de boucherie et de tannerie qui se repèrent sur le site succèdera la fixation du tracé actuel de la rue et le lotissement de l'îlot avec maisons perpendiculaires à la voirie. Rue de Flandre comme rue de la Violette, des remaniements aux façades ou des restes de murs non perpendiculaires à la rue et filant sous celle-ci attestent du remodelage de l'artère et de l'alignement. Place de la Vieille Halle aux Blés, et rue du Chêne, à la maison Schott, des caves allant sous l'alignement actuel témoignent de leur modification au cours des temps. Elles constituent les restes de ces empiètements sur l'espace public cités par les documents ducaux. Ils étaient en relation avec les activités économiques des immeubles. Les axes principaux sont progressivement pavés. Au début du XIV^e siècle, une administration particulière est créée pour financer et organiser l'aménagement et l'empierrement de certaines voies importantes, y compris au-delà de l'espace urbain proprement dit. Il s'agit de l'administration de «La Chaussée»⁶. Le fragment de la rue d'Isabelle et Teraken conservé sous l'actuelle place Royale donne une idée de ce que pouvait être une rue pavée à Bruxelles sous l'ancien régime.

Le grand chantier du XIII^e siècle sera néanmoins la construction de la première enceinte. Cet impressionnant ouvrage trouve sa logique dans le développement économique et démographique de la ville, dans la nécessité de mettre ses organes principaux à l'abri: le port, les marchés, le centre religieux constitué par la collégiale Saint-Michel-et-Gudule et le Coudenberg siège du pouvoir princier. Pourtant, le caractère démonstratif de ce rempart, sa qualité architecturale intrinsèque indiquent que l'on se trouve devant un édifice dont

la fonction symbolique et politique est au moins aussi importante que sa fonction militaire et protectrice. Il a été commandé par le prince, mais il ne fait guère de doute qu'il a été financé par les habitants de la ville. C'est une œuvre qui manifeste le pouvoir du duc mais aussi la richesse, le savoir-faire et la puissance urbaine⁷. Il s'agit d'une opération extrêmement coûteuse qui n'a pu s'appuyer que sur une ponction fiscale inédite. Comme dans les autres villes d'Europe occidentale, la construction de l'enceinte a probablement contribué à forger les institutions fisco-financières locales et à stabiliser l'existence d'une caisse urbaine aux mains de l'élite bourgeoise, signalée à Bruxelles depuis 1229. Il est probable qu'un système d'assises (taxes indirectes sur la distribution et la commercialisation des denrées de première nécessité) fut mis sur pied à Bruxelles au moment où débuta la construction de la muraille⁸. Afin que la société urbaine résiste à ces nouvelles charges, il convenait de redistribuer une partie des dépenses et du prestige générée par le chantier. La salarisation d'équipes nombreuses de travailleurs peu qualifiés, les commandes diversifiées aux artisans spécialisés du métal, du bois, de la pierre et de la construction, l'achat massif aux carrières de la proche banlieue ont sans aucun doute fait circuler l'argent dans l'ensemble du milieu bruxellois et contribué à l'émergence de nouvelles fortunes. Telle qu'elle se présente, cette entreprise a pu avoir des effets économiques et sociaux considérables. Sur le plan politique et spatial, son importance n'est pas moindre. Elle détermine clairement un dedans et un dehors de la ville, sans se soucier des cadres juridiques préalables de la vie urbaine: la muraille transgresse les limites paroissiales et les limites de la franchise, elle contraint les points d'accès à la ville, désigne l'important, constitue des espaces en faubourgs et en marges. Certains de ces faubourgs prendront rapidement une importance particulière: celui de La Chapelle, d'abord et de l'autre côté de la Senne, celui d'Overmolen, du Warmoesbroek et de l'Orsendal ensuite.

UNE SOCIÉTÉ INÉGALITAIRE DONT IL FAUT CONSTRUIRE LA COHÉSION

Mais quel est donc le profil de la société établie dans Bruxelles, au moment où s'achève la fortification ? Y domine-t-elle politiquement et socialement des familles dont la richesse et l'influence se base sur la combinaison de biens fonciers en ville et dans la proche campagne, d'activités commerciales et financières et de connivences diverses tant avec le milieu seigneurial et princier qu'avec les autorités religieuses, incarnées par les chanoines de Sainte-Gudule. Ces familles, regroupant autour d'elles une vaste clientèle, monopolisent les postes d'échevins : législateurs, juges et gouvernants principaux de la ville et bientôt de sa banlieue. Certains sont également recrutés comme officiers ducaux. La masse de la population est quant à elle constituée d'une part de citoyens ordinaires, petits commerçants, artisans, fonctionnaires subalternes, protégés de l'arbitraire par leur statut de bourgeois et d'autre part, d'une masse très difficile à connaître de citoyens récents, sans attache fixe, alimentant de manière souple un marché du travail globalement en croissance mais extrêmement fluctuant. Pour qu'une structure à ce point inégalitaire puisse se maintenir, il faut évidemment une certaine prospérité économique, mais il faut également la mise en œuvre de toute une série d'environnements sécurisants, justificateurs et intégrateurs.

Muni de cette clef d'interprétation, on peut parcourir l'espace urbain du XIII^e et du XIV^e siècle et y découvrir d'abord des lieux d'accueil pour les personnes fragiles ou fragilisées, comme les hôpitaux de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, de Saint-Jean, de Notre-Dame et des douze Apôtres (près de Sainte-Gudule), de Saint-Nicolas (près de l'église du même nom dans le quartier marchand), des foulons dans le quartier textile d'Overmolen, comme la léproserie de Saint-Pierre aux confins du village d'Obbussel (Saint-Gilles), comme l'hospice ter Arken sur la pente montant au Coudenberg, comme la communauté des Alexiens dans le quartier de La Chapelle, comme l'hospice de Saint

Julien rue Haute. De toutes ces fondations qui résultent de manifestations caritatives et de souci civique, professés par les élites présentes dans les différents quartiers concernés, il ne reste qu'un souvenir dans la toponymie. Seul à Neder-Over-Heembeek, l'ancien hospice du Kluis (fig.1) en donne une image bien imparfaite. Fondé en 1487 par Nicolas de Vucht, premier maître de la Chambre des Comptes de Brabant, dédié aux cinq plaies du Christ, il accueillait cinq vieillards : dans un même bâtiment à pignon à gradins se succédaient cinq habitations, avec cinq portes, cinq fenêtres, cinq cheminées, sur un modèle attesté encore dans les nombreuses fondations pieuses, toujours présentes à Bruges.

Il faut ensuite penser aux églises et chapelles. On a montré dans le chapitre précédent que le XIII^e siècle avait été le témoin d'un effort de renouvellement et d'agrandissement des églises bruxelloises, tant dans la ville centrale que dans les faubourgs. Par son chœur terminé en abside pentagonale éclairée de hautes lancettes, œuvre d'Adam Gheerrijs, un maître maçon au service de Jeanne de Brabant (pour qui il construisit le château de Vilvorde sur le modèle de la Bastille), par sa nef, dont les moellons travaillés au marteau taillant proviennent des carrières de l'avenue Buyl, l'abbaye de La Cambre offre un bel exemple de l'architecture bruxelloise et brabançonne du XIV^e siècle⁹. À Saint-Pierre d'Anderlecht, plus que le porche, un segment mural du bas-côté sud, décoré de remplages, ne peut être ignoré. On n'oubliera pas Saint-Nicolas et la crypte archéologique de la Bourse dévoilant le chœur de l'église des Mineurs franciscains. Dans une recherche d'un bon éclairage face à une nef obscure, le chœur de Saint-Denis de Forest témoigne de la vigueur de l'architecture des églises paroissiales à l'époque.

Le chapitre de Sainte-Gudule revendiquait de longue date la suprématie paroissiale sur l'ensemble du territoire urbain et sur certains de ses faubourgs et ses chanoines étaient des acteurs omniprésents de la vie économique et politique à Bruxelles. Pour manifester

matériellement l'étendue et la force de son pouvoir spirituel, et répondre au transept gothique de Notre-Dame de la Chapelle (voir fig. 2 p. 40 et fig. 13 p. 30), il entama en 1226 la construction d'un chœur gothique. Dès 1250, les travaux s'interrompent une première fois. Huit campagnes seront nécessaires pour achever l'édifice entre 1475 et 1481. Cette lente progression du chantier ne lui permit pas de jouer un rôle artistique moteur, tant en Brabant qu'à Bruxelles¹⁰.

Les paroisses sont des outils essentiels de sociabilité, de cohabitation pacificatrice de groupes sociaux divers, de collaboration pieuse autour de cultes spécifiques et identitaires. On peut lire l'activité constructrice bruxelloise à travers le besoin croissant de galvaniser les collectivités, de les rassembler fièrement autour de leur sanctuaire de référence. Les chantiers importants initiés aux XIII^e et XIV^e siècles à l'église de La Chapelle sont significatifs à cet égard : ils ont été largement financés par les paroissiens, dont beaucoup étaient des artisans. On doit aussi parler des nouveaux lieux de culte, chapelles et oratoires greffés sur des places et des lieux de passage, construits par des groupements religieux ou bourgeois, comme la chapelle de la Madeleine sur la grande artère du *Steenweg* traversant la ville de part en part, toujours visible mais dans son architecture du XV^e siècle, ou Notre-Dame du Sablon, oratoire d'une compagnie d'arbalétriers dont la première chapelle fut construite de 1304 à 1318 sur un cimetière de l'hôpital Saint-Jean à deux pas d'un marché aux bestiaux, aux portes de la ville. De nouvelles communautés religieuses vont aussi trouver place dans la ville et tout autour d'elle, grâce au soutien princier ou à celui de grandes familles locales : béguinages, couvent d'ordres mendiants, monastères féminins, communautés augustiniennes : ce sont autant de points de ralliement, de repères, de forces de persuasion, de lieux d'accueil et de travail contribuant à structurer et contrôler la ruche bruxelloise.

L'émergence du nouveau paysage monumental dont Bruxelles a été témoin, durant les XIV^e et XV^e siècles s'exprime pleinement dans deux églises dont on

LA COLLÉGIALE SAINTE-GUDULE

La conception de l'édifice est simple: une église basilicale à trois nefs avec une élévation à trois niveaux. Au premier niveau, les grandes arcades, comme dans la plupart des églises de nos régions, utilisent comme support des colonnes sommées d'un chapiteau octogonal à feuilles de chou frisé, caractéristique de l'architecture gothique en Brabant. Elles développent un profil brisé, dont la mouluration évolue au gré des campagnes de construction. Le triforium refait est surmonté des fenêtres hautes. La fine base prismatique à trois nervures qui surmonte le chapiteau est caractéristique de l'architecture brabançonne. Elle s'enrichit au niveau du triforium et va générer les arcs de la voûte non sans un repos marqué au départ des arcs par un petit chapiteau à feuilles de chou stylisée. Les nervures des voûtes barlongues à clefs sculptées de la grande nef, édifiées entre 1400 et 1433, sont en pierre blanche, le calcaire lédien, les voûtains en briques. Les voûtes sont donc relativement légères. Les architectes ont choisi de développer les fenêtres hautes, ce qui les a obligés à cambrier fortement les voûtes. L'usage de la brique, et d'arcs-boutants à double volée, une rareté en Belgique, permet d'équilibrer les voûtes. Les simulations faites lors de la dernière restauration montrent leur bon comportement. Les constructeurs ont ainsi fait preuve de beaucoup de compétence dans le choix et la mise en œuvre des matériaux.

Les architectes qui se succédèrent à la collégiale n'étaient pas des débutants. À la fin du XIV^e siècle, venu de Tirllemont où il avait secondé un des maîtres du gothique brabançon Gosuin d'Oisy, Jacques de Gobertange surnommé le maître Jacques van Thienen, déploie des qualités qui amènent les échevins à lui confier le bâtiment majeur que la cité édifiait alors: l'hôtel de ville! On lui doit la façade de la collégiale remarquable par ses deux tours. Habituelle en France, cette disposition est rare dans notre pays. Seule la collégiale l'offre à Bruxelles. En Brabant, seule l'actuelle cathédrale Notre-Dame-d'Anvers reprend cette disposition, peut-être sous l'influence de la collégiale bruxelloise. «Divisées en quatre registres par des cordons, cantonnées de puissants contreforts d'angle disposés en équerre» avec des tourelles d'escalier rejetées aux extrémités de la façade, les tours doivent leur élan au travail des contreforts creusés de niches et sommés de pinacles en éperon. On retrouvera ces dispositions à l'hôtel de ville, tout comme le motif de la balustrade crénelée. Ici il est décoratif. On verra qu'à l'hôtel de ville il est plein de sens.

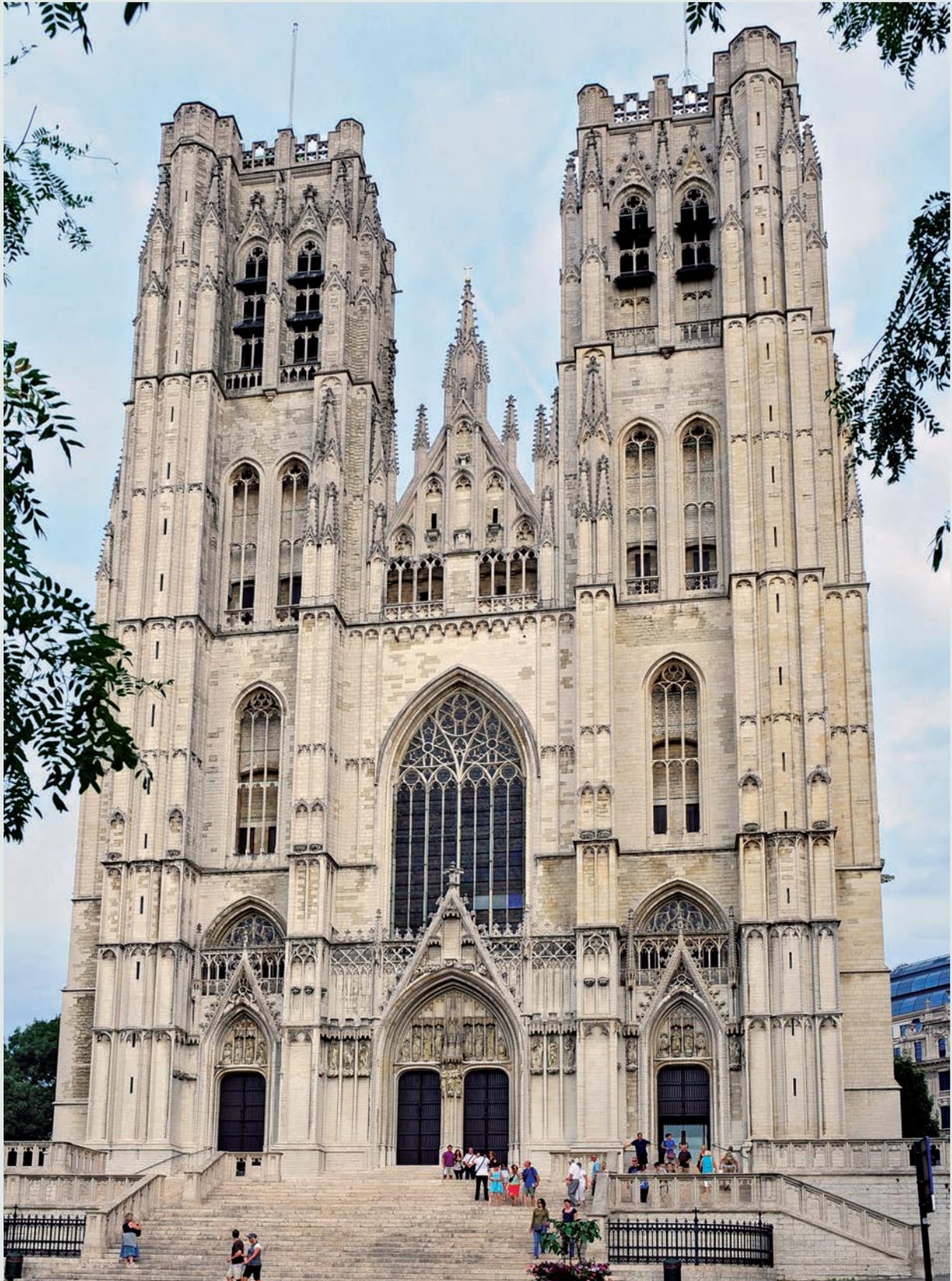


Vue intérieure de la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule, Bruxelles (A. de Ville de Goyet, 2012 © MRBC).

NOTES

1. *Le patrimoine monumental de la Belgique*. Bruxelles, vol. 1, t. C, Pentagone N-Z, p. 348.

Façade occidentale de la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule, Bruxelles (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

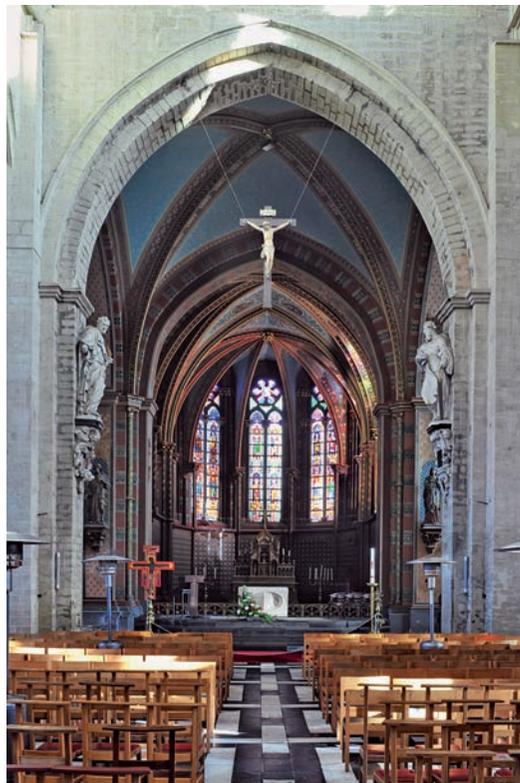


**Fig. 1**

Le Kluis, Neder-Over-Heembeek (M. Meganck, 2013 © MRBC).

Fig. 2

Église Notre-Dame de la Chapelle, Bruxelles. Chœur gothique (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



a évoqué les caractéristiques sociales et politiques, Notre-Dame de la Chapelle et la chapelle puis église Notre-Dame du Sablon¹¹. Dû à Jean van Ruysbroec, architecte de la flèche de l'hôtel de ville, le chœur de Saint-Pierre d'Anderlecht affirme aussi sa modernité structurelle. Par le jeu des proportions, l'architecte accentue l'élançement d'un chœur plus étroit que celui qu'il remplace, réduit le mur à ce qui est indispensable, pour porter les voûtes et insérer les vitraux: on conserve deux vitraux du début du XVI^e siècle qui marquent également les débuts de la Renaissance. La réduction des contreforts et des organes de contrebuttement est caractéristique du gothique flamboyant. Les formes se dégagent, la silhouette élancée du vaisseau monte vers le ciel et les grandes fenêtres en lancettes imposent leurs verticales nettes. La distance entre le sommet des fenêtres et les arcs est plus que restreinte, les contreforts saillent peu. Pour équilibrer la construction, l'architecte a inséré des tirants de fer dans les arcs qui somment les fenêtres pour les raccrocher aux massifs muraux recevant les retombées des voûtes¹². Si La Chapelle, le Sablon expriment les identités des communautés qui les ont commandées, le nouveau chœur d'Anderlecht permet au chapitre du lieu de s'affirmer, lui dont une partie des dignitaires appartenait également à celui de Sainte-Gudule, et comportait des fonctionnaires ducaux ou de la ville: Ditmar de Brême, médecin de Philippe le Bon, Pierre a Thymo pensionnaire de la ville.

Si la flèche de l'hôtel de ville s'imposait dans la ligne de ciel de Bruxelles, elle ne devait pas être seule à caresser ainsi les cieux. La tour nord de la collégiale conserve les amorces d'une flèche octogonale. Sa reconstitution hypothétique ajoute 40 mètres aux tours. Au début du XVI^e siècle, Keldermans esquisse une flèche octogonale à la tour de la collégiale d'Anderlecht. L'architecte restaurateur J.J. Van Ysendijck en a restitué la silhouette à la fin du XIX^e siècle. La tour occidentale de La Chapelle fut beaucoup plus imposante jusqu'au bombardement de 1695 et les deux travées occidentales, les plus tardives de Notre-Dame du Sablon, constituent elles aussi



Fig. 3

Bruxella in Brabantia,
panorama de Bruxelles réalisé
par J. Uyttersprot, 1574
(© KBR).

l'amorce d'un massif de tour. Même si les exemples bruxellois s'apparentent à d'autres manifestations culturelles de la fin du Moyen Âge, cet élan de verticalité omniprésent doit être mis en évidence.

Les analyses de la technique de taille des pierres à Notre-Dame du Sablon montrent que même si les chantiers se sont arrêtés pour différentes raisons pendant un temps plus ou moins long, les projets ont été conçus d'une manière globale et exécutés en suivant les données de base ou en les modifiant parfois avec rigueur. Il y a dans tous ces bâtiments une pensée conductrice précise et ferme; rien n'est laissé au hasard. Cette rigueur exprime l'implication des responsables de la réalisation, et plus encore, parce que l'on se situe ici sur le long terme, des «propriétaires» ou maîtres de l'ouvrage: fabriques d'église, associations et groupes qui se retrouvaient en ces bâtiments. Cette continuité, cette persévérance, mais aussi la qualité et la pertinence des choix de programme et de représentativité opérés illustrent remarquablement la culture artistique, politique et administrative de Bruxelles. Un aspect de cette culture a malheureusement presque totalement disparu: des peintures qui décoraient les églises mais aussi les bâtiments civils ne subsistent que

quelques restes à l'église de Haren et à Anderlecht où, à côté de figures de saint Guidon, un monumental saint Christophe daté de 1537 est marqué par l'esthétique de la Renaissance.

UN SECOND REMPART !

L'activité édifiatrice connut un sommet à la deuxième moitié du XIV^e siècle quand la ville entreprit de sa propre initiative l'érection d'un second rempart (fig.3), beaucoup plus vaste que le premier¹³. Dès le XIII^e siècle, des maisons puis des quartiers s'étaient bâtis hors de l'enceinte. Les inclure dans les fortifications était moins une question militaire qu'un problème de rapports de forces à l'intérieur de la Ville. Pendant la première moitié du XIV^e siècle, apparaissent sept hamaiques, fortifications légères commandées par la première défense, puis un rempart ne comportant probablement pas d'ouvrages en pierre, dont la rue Rempart des Moines (Papenvest) garde le tracé. Lorsque la guerre de succession de Brabant éclate en 1356, ces quartiers extérieurs offrent à un assaillant de belles possibilités de cantonnement et de ravitaillement. S'il fut décidé de ne pas les détruire, nous ignorons quelles forces politiques forcèrent la décision.

Les Brabançons livrèrent bataille hors de la ville et connurent la défaite. Les troupes flamandes occupèrent le Brabant. Une partie du patriciat collabora, une autre, sous la conduite d'Everard 't Serclaes libéra la Ville. Il fut alors décidé d'améliorer les moyens de résistance et d'entourer Bruxelles d'une nouvelle enceinte.

La forme dessinée par cette muraille sur Bruxelles vu en plan est à l'origine de l'appellation de *Pentagone*, donnée actuellement au centre de la ville. Jusqu'au XIX^e siècle demeurent à l'intérieur de l'enceinte d'importants espaces non bâtis. Vers le bas de la ville, le tracé joue avec les bras de la Senne pour ménager un double fossé très large, bénéficiant du glaciaire formé par des terrains humides peu propices à la manœuvre de la cavalerie, de l'infanterie, et des engins de siège. Le relief asymétrique de Bruxelles obligea, dans le haut de la ville, à creuser de larges fossés secs exposant l'assaillant aux tirs meurtriers des arbalétriers et des archers depuis le rempart. Le château-palais ducal, à cheval sur la première enceinte, la commandait et assurait au duc libre accès à l'extérieur de la ville. La deuxième enceinte par contre englobait totalement la résidence ducal. Le duc n'avait plus d'accès direct hors de la ville.

À Louvain, Wenceslas entama un long conflit, assiégeant même la ville, pour rétablir cette liberté de circulation. Rien de tel ne semble s'être passé à Bruxelles, où le duc demeura enfermé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le relief redescend vers le bas de la ville: des ruisseaux permettent de capter l'eau, de la contrôler pour alimenter des fossés humides: à cet endroit stratégique s'implante, seule porte conservée de la seconde enceinte, l'énorme porte de Hal. Son importance est manifeste lorsque l'on superpose au plan de son rez-de-chaussée celui de la tour-porte du château de Beersel (fig. 4a,b,c,d) qui y tient au moins trois fois. L'épaisseur des murs, la hauteur du bâtiment, le mode de commandement des remparts, le nombre de postes de tir en font une redoutable machine de guerre. Les communications sophistiquées qui coupent les accès, forçant celui qui monte l'escalier à passer par chaque grande salle où il se heurtera aux défenseurs et perdra du temps à chercher les accès aux escaliers qui ne se superposent jamais, témoignent d'une ingéniosité militaire remarquable. L'entrée offre une nouveauté: deux murs parallèles au pont-levis garantissent un accès à couvert aux hommes et convois admis à pénétrer en ville. Ces bras seront repris aux portes de la seconde enceinte de Bruges. Ainsi contrôlés, ceux qui étaient admis à entrer en ville devaient encore franchir le pont-levis, dont l'astucieux mécanisme créait une fosse béante lorsqu'il était levé. Des assommoirs placés à chaque étage de la tour et dans le couloir d'entrée, une herse, une lourde porte, des arbalétriers à forte plongée, deux couloirs surélevés permettant à des troupes venues des étages de bondir dans le couloir d'accès complètent la défense de l'entrée. Au premier étage, une très grande fenêtre bien au-delà de la portée des armes ennemies permet l'observation au loin et la direction des manœuvres du pont-levis et de la herse. Dans la grande salle (fig.4d), le profil de quelques embrasures de tir montre leur conception polyvalente pour l'usage d'armes de trait traditionnelles et d'armes à feu portatives: elles comptent parmi les plus anciennes «canonnières» de l'architecture militaire. Les puissantes colonnes de cette salle sont parmi les premières en Bra-

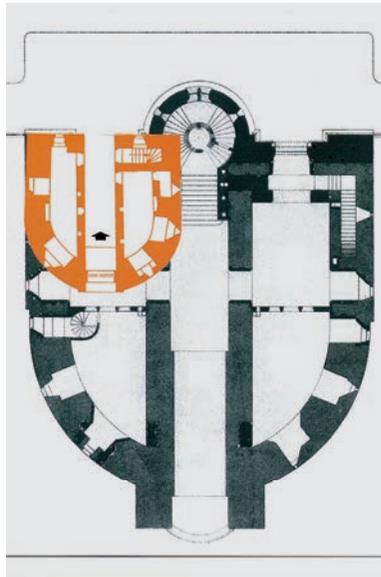


Fig. 4a

Porte de Hal et château de Beersel. Plan du rez-de-chaussée (LELARGE, A., *Fortifications de Bruxelles, l'émergence de la ville contemporaine*, Bruxelles, CIVA, 2002, p. 16).

Fig. 4b

Porte de Hal, Bruxelles. Extérieur (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

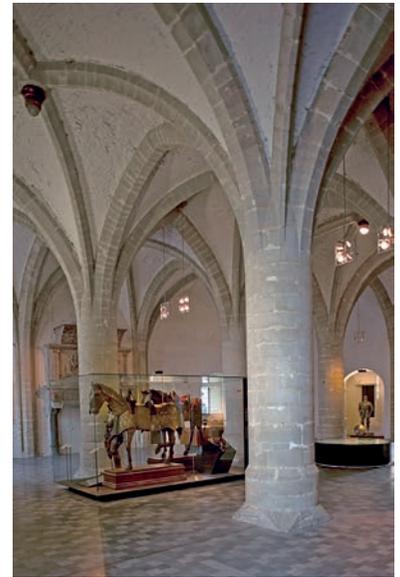


Fig. 4c

Porte de Hal. Salle du premier étage (A. de Ville de Goyet, 2012 © MRBC).

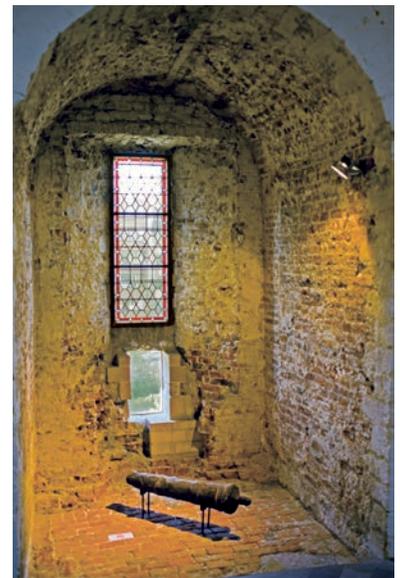


Fig. 4d

Porte de Hal. Meurtrière au premier étage (A. de Ville de Goyet, 2012 © MRBC).

bant et à Bruxelles à générer les nervures de la voûte sans intermédiaire d'un chapiteau.

Faut-il souligner l'effrayante efficacité et la modernité d'une architecture répétée à chaque porte de la ville, ou plutôt son affirmation majestueuse et ostentatoire de la puissance d'une grande ville brabançonne dans la seconde moitié du XIV^e siècle ? Ses portes, bien plus redoutables que celles des plus puissants châteaux, ses courtines flanquées de tours, ses fossés, son circuit même la rendaient pratiquement imprenable et proclamaient les rapports de forces politiques que ses dirigeants entendaient imposer. Jusqu'à quel point ces défenses, qui semblent disproportionnées aux moyens d'attaque de l'époque, ne constituèrent-elles pas une charge financière excessive pour la population, compromettant le financement d'autres équipements urbains ?

Pour édifier l'enceinte, la Ville eut besoin d'énormes quantités de matériaux et de liant (mortier). Des expériences récentes témoignent des quantités considérables de combustible nécessaires à la fabrication de la chaux, base du mortier. La géologie limitant les capacités d'approvisionnement par les carrières de calcaire lédien éparpillées autour de Bruxelles, un matériau neuf fut mis en œuvre, la brique. Si sa cuisson exigeait aussi beaucoup de combustible, il s'agissait d'un matériau parfaitement interchangeable, dont les dimensions, strictement standardisées, permettaient une mise en œuvre rapide et systématique. Dans les murs de la porte de Hal, on utilisa en parement des briques de 28 x 14 x 7 cm, le format le plus ancien trouvé à Bruxelles. Ces briques sont entières, de bonne qualité. La muraille sur arcades enfouies dans d'imposantes terrées, déjà utilisées pour la première enceinte, s'adaptait facilement à l'artillerie à poudre. Les boulets s'écrasaient dans les masses de terre sans les entamer; du côté intérieur de la ville, les terrées constituaient une assise très stable pour les pièces d'artillerie de place, battant les assaillants. Un inventaire de 1451 de l'artillerie de Bruxelles atteste de la compétence des artilleurs bruxellois dans la disposition des feux¹⁴.



Fig. 5
Le Cornet, Uccle (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

Fig. 6
Château de Drootbeek, Laeken. Dessin (© KBR, Cabinet des Estampes).

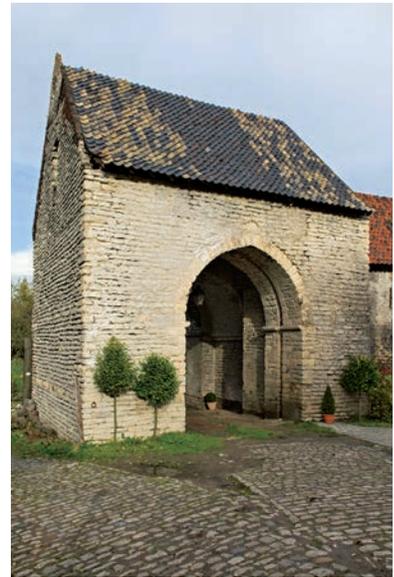


Fig. 7
Donjon-porche de Haren (A. de Ville de Goyet © MRBC).

Fig. 8
Le Slot avant restauration, Woluwe-Saint-Lambert (M. Celis © MRBC).

NOTRE-DAME DE LA CHAPELLE *VERSUS* NOTRE-DAME DU SABLON



Fig. 1

Église Notre-Dame de la
Chapelle, Bruxelles (M.
Vanhulst, 2013 © MRBC).

Reprenant la largeur d'une précédente, brûlée en 1410, mais augmentant sa hauteur, la nef de Notre-Dame de la Chapelle développe six travées barlongues, flanquées de bas-côtés et de chapelles latérales. Nées de la multiplication des dévotions privées, chacune abritait un autel fondé par une famille ou un groupe capable de financer ces actes de dévotion. L'architecte en tire parti de manière particulièrement inventive. Il articule les supports des bas-côtés, leur donne la forme d'un bouquet de trois colonnes fort semblables à celles de la nef, pour les rendre presque aussi autonomes que ceux du vaisseau. La hauteur des bas-côtés, presque égale à celle des arcades de la nef principale, élargit l'espace et met en valeur les parties de l'église consacrées aux dévotions particulières des mieux nantis ou des confréries. Au Sablon, si l'espace des nefs est unifié par le jeu des supports et par la hauteur importante des nefs latérales, l'architecte fait démolir le mur qui devait clore les chapelles, comme des traces le prouvent, ouvre ces espaces en principe fermés et réservés et les réinsère dans un circuit de circulation et de dévotion plus

largement public, créant une église avec deux bas-côtés, disposition exceptionnelle.

À Notre-Dame de la Chapelle, l'architecte compose une nef principale (fig. 1 et fig. 3), lieu d'expression de la piété commune, particulièrement lumineuse et élancée, donnant aux colonnes une sveltesse marquée, les couronnant de chapiteaux octogonaux ramassés à double rang de feuilles de chou frisées, vibrantes de sève, caractéristiques du gothique brabançon, dessinant des grandes arcades très aiguës et verticalisantes. Il développe l'élévation à deux niveaux, caractéristique d'une église paroissiale, mais la dilate largement en surmontant les grandes arcades d'une galerie de circulation, permettant l'entretien des fenêtres hautes. Ancêtre des balustrades, très largement ajourée, remarquable par son vocabulaire ornemental flamboyant, elle joue le rôle d'un niveau intermédiaire, mais participe aussi du niveau des fenêtres hautes qui descendent presque jusqu'à sa base. Cette solution ingénieuse a été obtenue en jouant sur l'épaisseur du mur: le plan intérieur du mur

**Fig. 2**

Église Notre-Dame du Sablon,
Bruxelles (M. Vanhulst, 2012
© MRBC).

est celui des grandes arcades et de la balustrade, dans le plan extérieur s'ouvrent les fenêtres hautes. Les horizontales du bâtiment sont données par le bandeau très saillant qui court à la base de la balustrade et par celui, plus coupé, qui en forme le dessus. À Notre-Dame du Sablon, la sveltesse des colonnes s'affirme davantage encore et les grandes arcades pointent résolument leur élan vertical (fig. 2 et fig. 4). Leur intrados largement échancré limite les écoinçons, alors qu'à La Chapelle une zone murale se marque encore entre les arcades et la galerie de circulation. Le sommet de l'arc titille le bandeau inférieur de la galerie. À la différence de ce qu'on observe dans d'autres villes, Malines ou Anvers, l'architecte ne couvre pas ces surfaces murales d'une décoration en résille. Dans le transept, apparaît, comme à La Chapelle, une galerie de circulation protégée par une balustrade au riche décor flamboyant. Les fenêtres hautes se placent, comme à La Chapelle dans le plan extérieur du mur. Dans la nef, la galerie, dont le but pratique ne doit pas être oublié, est reportée à l'extérieur, ce qui permet d'introduire un triforium absent à La Chapelle, et de lui donner un

profil identique à celui de la balustrade du transept.

L'architecte unifie sa composition en prolongeant ce triforium-balustrade par des montants verticaux qui se poursuivent dans les meneaux des fenêtres hautes. Leurs lancettes accentuent encore la forte verticalité et l'élan de la nef. Comme à La Chapelle, architecte, maîtres maçons et tailleurs de pierres développent un projet esthétique original, cohérent et expressif, utilisant au mieux les ressources de leur savoir: qualité de la pierre et perfection de sa taille, précision de l'appareillage, maîtrise et subtilité techniques qui leur permettent de pourvoir aux nécessités du bâtiment, notamment à l'entretien des grandes verrières dont le rôle est majeur, mais qui sont fragiles. Si, tantôt la galerie de circulation court à l'intérieur de l'église, tantôt dehors, toujours elle remplit sa fonction et cette virtuosité n'est pas gratuite. À La Chapelle, les éléments verticaux à moulurations géométriques et bases prismatiques saillent fort sur le mur et s'accroissent à partir de la balustrade relayés par les moulurations des fenêtres

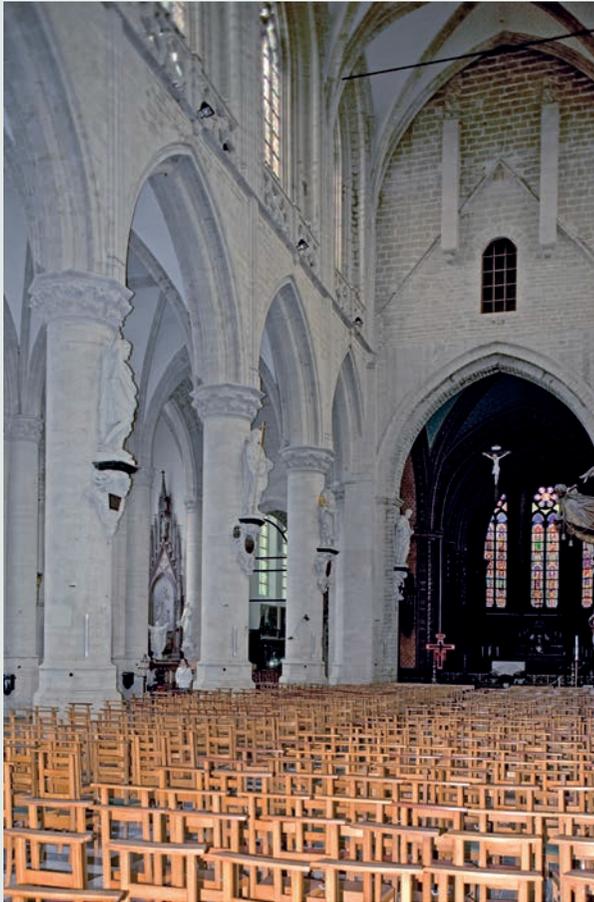


Fig. 3
Nef gothique de l'église Notre-Dame de la Chapelle, Bruxelles (A. de Ville de Goyet, 2012 © MRBC).

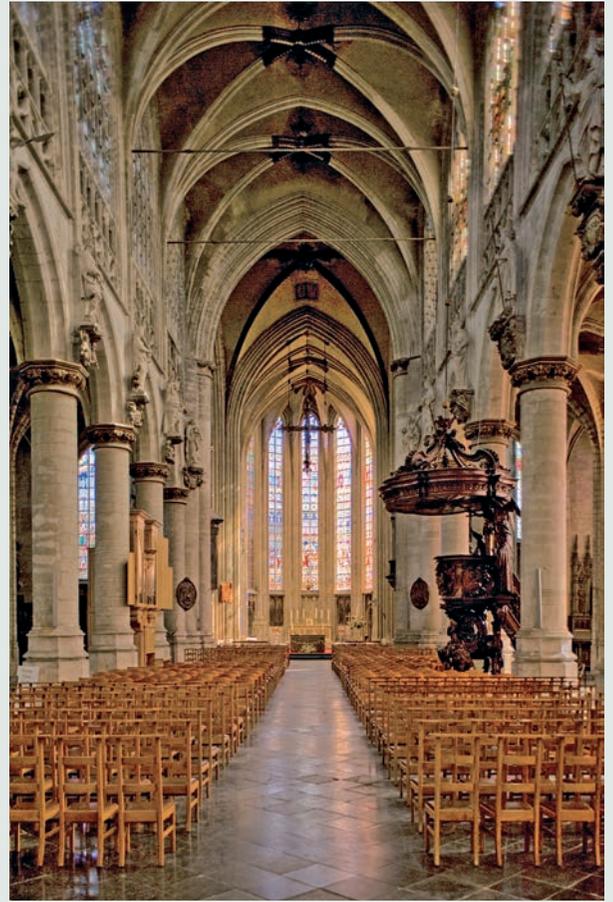


Fig. 4
Église Notre-Dame du Sablon, Bruxelles (A. de Ville de Goyet, 2012 © MRBC).

**Fig. 5**

Le chœur de l'église du Sablon : nervures des voûtes sans interruption ni chapiteau jusqu'à la clef de voûte (M. Vanhulst, 2013 ©MRBC).

**Fig. 6a**

Église Saint-Denis, Forest. Les pignons transversaux permettent de couvrir les chapelles particulières d'une toiture éclairée de petites fenêtres (A. de Ville de Goyet, 2012 ©MRBC).

**Fig. 6b**

Église Saint-Denis (A. de Ville de Goyet, 2012 ©MRBC).



a



b



c



d



e

Fig. 7a, b, c, d, e

Chapiteaux à choux :

- a) Cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule, Bruxelles
 - b) Église de Notre-Dame de la Chapelle, Bruxelles
 - c) Église Notre-Dame du Sablon, Bruxelles
 - d) Église Saint-Denis, Forest
 - e) Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon, Anderlecht
- (A. de Ville de Goyet, 2012 © MRBC).

hautes. Une hiérarchie s'établit entre les différentes moulures: dans les fenêtres hautes un profond élément en gorge, donc un segment de cercle domine. Par contre, toutes les moulures en rapport avec les voûtes sont prismatiques et, à la porte de Hal déjà, puis à Notre-Dame du Sablon, les nervures des voûtes montent de fond sans interruption ni chapiteau jusqu'à la clef de voûte (fig. 5). Un remarquable savoir-faire soutient le talent de l'architecte: l'accomplissement du monument procède de l'étroite combinaison de l'inspiration et de la science technique.

Notre-Dame de la Chapelle offre une disposition typique de l'architecture brabançonne de la fin du moyen âge: les pignons transversaux. Ils permettent de couvrir chacune des chapelles particulières d'une toiture dont l'axe est perpendiculaire à celui de la grande nef et qui vient butter contre la grande nef, ce qui l'assombrit, comme à Forest (fig. 5, fig. 6a et fig. 6b) ou à Anderlecht, éclairée de petites fenêtres en triangles curvilignes. À La Chapelle, l'architecte a néanmoins réussi à éclairer largement la grande nef.

L'architecture de nos régions utilise au long du Moyen Âge la colonne comme support, la sommant de chapiteaux de types différents. Le Brabant est la patrie du chapiteau à feuilles de chou plus ou moins frisées, réalistes, vigoureuses ou sèches (voir fig. 7a, 7b, 7c, 7d, 7e). D'Anderlecht aux paroissiales de Forest ou d'Haren, ou à la collégiale on suivra les déclinaisons de ces chapiteaux au feuillage plus ou moins foisonnant. Ceux de La Chapelle et du Sablon sont d'une remarquable qua-

lité. Les différences dans le diamètre et la hauteur des tambours des colonnes appareillées, variations sur le thème des proportions, donnent à chaque église une allure particulière accusant à La Chapelle et au Sablon la verticalité d'ouvrages objectivement moins hauts que la collégiale. Seul à Bruxelles, le chœur de Notre-Dame du Sablon nie la colonne, un parti qui n'est pas rare ailleurs en Brabant. Les techniques de taille le placent entre 1400 et 1420, les voûtes ayant été montées quelque temps après les murs. Alors que sa réalisation s'étale dans le temps, ce chœur, particulièrement cohérent, dégage une impression d'unité. Il développe deux travées barlongues couronnées par une abside heptagonale, parti rare dans nos régions, et s'éclaire de très hautes lancettes. Les éléments des voûtes jaillissent de fond: pas le moindre chapiteau, la moindre mouluration pour arrêter le tracé des membres d'architecture qui, du sol montent d'une traite jusqu'aux clefs de voûtes. La colonne ou la colonne engagée n'existe plus. La riche mouluration demeure nette, car son tracé est rigoureusement défini et la ligne s'impose ferme, claire, sûre, sans la moindre interruption. L'effet d'élancement et d'unité est remarquable, la lisibilité de l'œuvre s'impose. Le chœur de Notre-Dame du Sablon est une œuvre d'une grande modernité. Les architectes, qui travaillent volontairement sur des murs minces, largement échancrés pour faire place aux grandes fenêtres, laissant pénétrer une abondante lumière, donnent à leurs bâtiments un équilibre fondamentalement différent de celui de l'architecture plus ancienne. Comparer les chœurs du Sablon et de la collégiale, c'est opposer au jaillissement du premier la solide implantation de l'autre.

Pour des raisons politiques, Bruxelles dut capituler lors de la révolte contre Maximilien, dont les troupes prirent grand soin de ne pas affronter la place. Les lourdes amendes, l'incapacité de la ville à attirer à son service les ingénieurs italiens, qui pourtant ne faisaient que développer des techniques déjà mises en œuvre dans les grandes enceintes à terrées, l'accroissement des portées des pièces d'artillerie sonnent le glas de la puissance militaire de Bruxelles. Le régime «espagnol» développa des défenses bastionnées impressionnantes, comme en témoigne un fragment remonté dans la station de métro Hôtel des Monnaies, mais il aurait fallu repousser la ligne de défense bien au-delà de la seconde enceinte pour ne pas être dominé par des pièces tirant des collines voisines: le fort de Monterey, dont la rue du Fort rappelle le souvenir à Saint-Gilles, devait protéger une porte de Hal maintenant dominée. En 1695, le maréchal de Villeroy s'installa sur les hauteurs de Scheut pour bombarder Bruxelles et si, en 1746, la ville opposa une belle résistance au maréchal de Saxe, celui-ci indiqua les limites qu'elle ne devait pas dépasser sous peine de s'exposer à un nouveau bombardement.

Bruxelles incorpora à sa «cuve» certains villages des environs, leur imposant son autorité. On n'y trouve pas de châteaux, semblables à Gaesbeek ou Beersel, mais il y subsiste quelques habitats de la petite et moyenne noblesse, tels le Cornet (fig.5), les tours de Drootbeek (fig.6) et d'Esgevoorde. La tour carrée de Rivieren pourrait être un témoin des constructions des patriciens bruxellois, dans leurs propriétés suburbaines et de leur adaptation au cours des temps. Le donjon-porche de Haren (fig.7)⁵, sur plan carré, aux murs épais de plus d'1,5 mètre, possède un dispositif défensif complexe avec pont-levis, herse, assommoir, porte à deux vantaux, couloir voûté qui en font une réplique possible des dispositions des portes de la première enceinte. Le Slot (fig.8) développe entre le XIV^e et le XVI^e siècle quatre phases d'aménagement résidentiel.

UNE RICHESSE ÉTROITEMENT DÉPENDANTE DE LA PRÉSENCE DE LA COUR

Comment les acteurs citadins des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles ont-ils pu dégager les moyens nécessaires à l'édification de tant de bâtiments et ensembles monumentaux? Sur quoi reposait la richesse des Bruxellois? Pour le peu qu'on en sache, les principales fortunes ont dû se construire sur la forte hausse de la rente foncière, dans le contexte de la progression démographique et de la densification de l'habitat en ville et aux alentours. Parallèlement, de gros profits ont dû provenir du négoce des métaux précieux avec l'Angleterre, d'une participation, aux côtés du prince, à l'importation et à la commercialisation de la laine anglaise de qualité, du trafic international des étoffes de luxe, des teintures, des vins rhénans et des objets de tannerie.

L'industrie et le commerce textile de luxe, objet privilégié par la consommation des cours européennes, ne pouvait s'effectuer sans un large recours à la diplomatie et au crédit, tant les matières premières et les produits finis étaient coûteux. Ce crédit et l'exposition des grandes étoffes s'effectuaient à partir du milieu du XIV^e siècle dans une grande halle spécialement conçue à cet effet, construite (1353-1359) et exploitée par la ville et la gilde drapière (la corporation élitaires organisant et contrôlant la totalité de la filière textile bruxelloise). Ce bâtiment remarquable avait nécessité l'expropriation de plusieurs maisons en bordure du marché bas (*Nedermerct*, future Grand-Place) et déployait des innovations architecturales, sans doute en partie inspirées de celles de la halle aux draps louvaniste (toiture vitrée et orientée en forme de sheds). L'ampleur de l'édifice bruxellois assurera cependant sa particulière célébrité auprès des autres villes textiles et constituera un élément important pour la publicité de la grande draperie locale⁶. Seule une gravure (milieu du XVII^e siècle) de Santvoort (fig. 9) nous permet encore de nous faire une idée de la vaste halle communale, située à cette époque au dos de l'hôtel de ville. L'ensemble a été détruit lors du bombardement de 1695.

Mais le crédit aux fabricants et aux marchands n'était pas le seul à dégager d'importants revenus sur la place de Bruxelles. Le crédit aux princes dut être favorisé par la résidence fréquente du duc à Bruxelles. On sait par exemple qu'entre 1297 et 1298, Bruxelles avait abrité dans les riches auberges tenues par ses élites financières, en même temps que des intermédiaires du commerce international et du crédit, des gages en orfèvrerie provenant de la Garde-robe royale anglaise. Edouard Ier avait placé ces objets prestigieux pour se procurer auprès de financiers italiens et locaux les sommes qu'il voulait consacrer à ses alliances diplomatiques et militaires continentales contre la France⁷! Ceci nous explique pourquoi il était indispensable au maintien de la prospérité bruxelloise et à sa stabilité sociale que la cour ducale, ses familiers, ses conseillers, ses invités étrangers choisissent le plus souvent possible de résider au Coudenberg. Il y avait là l'occasion de transactions et de consommations propres à entretenir des filières financières, commerciales et productives devenues vitales.

On sait que la résidence du Coudenberg a commencé à faire l'objet d'améliorations importantes dès le règne de Jeanne de Brabant et Wenceslas de Luxembourg. L'impécuniosité dramatique de ces souverains laisse penser que les travaux entrepris au château à leur époque ont dû être, au moins indirectement, financés par les Bruxellois. C'est néanmoins au XV^e siècle et spécialement durant le règne de Philippe le Bon que le paysage du Coudenberg et du complexe palatial qui s'y étendait se modifia en profondeur et acquit l'ampleur et la splendeur que l'on peut encore lui deviner aujourd'hui en parcourant la crypte archéologique de la place Royale (fig.10). Le duc fit entreprendre dès l'année suivant son intronisation en Brabant (1431) d'importantes transformations, améliorations et agrandissements de son palais de Bruxelles. Celui-ci dut s'adapter au majestueux train de maison qui était d'usage à la cour de Bourgogne. Si l'économie générale du logis princier ne se transforma pas en profondeur par rapport à celle qui avait

**Fig. 9**

Hôtel de Ville et la Halle aux Draps. Gravure de A. Santvoort d'après L. Van Heil, vers 1650 (© Musée de la Ville de Bruxelles - AVB).

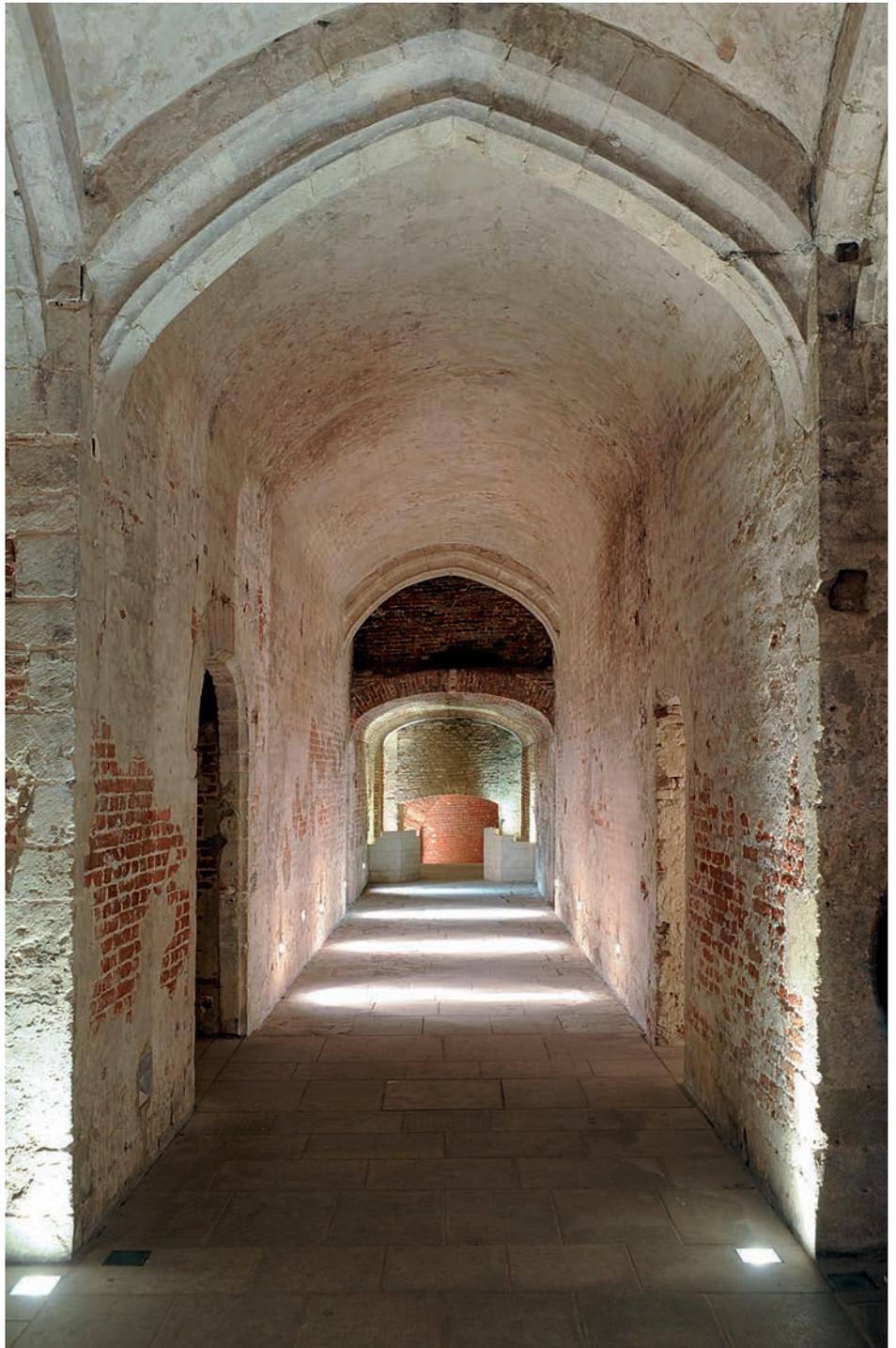


Fig. 10

Salles basses de la chapelle du palais du Coudenberg, place Royale, Bruxelles, (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



Fig. 11

Anonyme, Vue du palais et des Bailles. Toile, XVII^e siècle
 (© Musée de la Ville de Bruxelles - Maison du Roi).

déjà été instaurée sous la duchesse Jeanne et sous le règne de son successeur Antoine, de nombreux nouveaux espaces se construisirent en revanche en hauteur. En outre, les notables gouvernant la ville consentirent à exproprier des fonds avoisinant la garenne ducal (site du parc actuel) de manière à agrandir les jardins et les entourer de murs. Ils acceptèrent ensuite (1452) de construire aux frais de la ville une vaste salle de gouvernement et de représentation (*Aula Magna*) donnant sur l'esplanade dite des Bailles de la Cour (fig.11), interface entre le palais

et les quartiers du haut de la ville¹⁸. Ces mêmes notables offrirent, à plusieurs membres de l'entourage ducal, des pensions, des cadeaux et des interventions substantielles dans l'édification de leurs résidences à Bruxelles, au voisinage du palais. Ces chantiers d'apparat appelèrent d'importants maîtres d'œuvres et artisans du bâtiment dans la ville. Ceux-ci contribuèrent également à la réalisation des chantiers civiques de prestige que l'évolution de la politique urbaine avait rendu indispensables aux yeux des groupes dominant la société citadine.

UN GOUVERNEMENT URBAIN QUI S'OFFRE UN GRAND THÉÂTRE

En effet, au XIII^e siècle, le gouvernement urbain, formé essentiellement d'échevins issus de grandes familles terriennes ou marchandes, se réunissait soit en plein air, dans le cimetière de Saint-Nicolas, soit dans l'une ou l'autre grande demeure patricienne. Dès 1301, à un moment où le pouvoir exclusif de ces familles commence à être mis en cause, les échevins posent le premier acte « d'un aménagement urbain

LE PALAIS DUCAL ET LE QUARTIER ARISTOCRATIQUE

Le site de la colline du Coudenberg, délimité par les vallons du Ruisbroek et du Coperbeek qui découpent un promontoire dans l'abrupt versant oriental de la vallée de la Senne, offre toutes les caractéristiques d'un lieu dominant l'espace bruxellois. Il devient un centre de pouvoir au plus tard au XII^e siècle, marqué par la construction d'un château et bientôt l'installation d'une des résidences privilégiées du prince territorial. L'aristocratie locale s'y implante aussi et la présence régulière de la Cour du duc de Brabant motive les nobles de l'entourage ducal à s'établir à proximité. Avec l'accession du duc de Bourgogne à la tête du duché de Brabant en 1430 et le rôle important que la ville de Bruxelles endosse dans la consolidation de l'État bourguignon, le château du Coudenberg se transforme petit à petit en palais de Bruxelles. Le complexe palatial, composé de bâtiments destinés à l'administration, à l'intendance et aux grands événements, se développe sur le plateau sommital de la colline, face aux appartements ducaux étagés dans le corps de logis. Ce dernier est profondément transformé, reconstruit et agrandi dès les premières années du règne de Philippe le Bon. Il surplombe, tout en y donnant accès, le vallon du Coperbeek, transformé en jardin d'agrément et terrain de joutes. Le versant nord de ce vallon s'élève vers un vaste parc animalier destiné à la promenade et à la chasse, la *Warande*. À proximité du palais, les hôtels aristocratiques brabançons sont occupés par la noblesse bourguignonne.

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, la Ville de Bruxelles procède à d'importants investissements immobiliers au bénéfice de la Cour par la construction d'une grande salle d'apparat. L'*Aula Magna* est édifiée entre 1452 et 1460, perpendiculairement au corps de logis. Longue de 40 mètres et large de 17 mètres, cantonnée de quatre tours octogonales, sa toiture s'élevait à plus de 40 mètres, se hissant ainsi dans le ciel bruxellois à la même hauteur que la flèche de l'hôtel de ville communal. Cet imposant bâtiment marque dès lors l'horizon de la ville pour plusieurs siècles; aujourd'hui encore les soubassements en pierre du mur occidental impressionnent; ils soutiennent la dalle de béton posée sur les vestiges en 1999 pour en permettre l'accès aux visiteurs, sous le quart nord-ouest de la place Royale.

Dans la première moitié du XVI^e siècle, de nouveaux agrandissements sont apportés au palais sous le règne de Charles

Quint et particulièrement sous l'impulsion de sa sœur, Marie de Hongrie. Vers l'est, les appartements sont encore amplifiés et prolongés par une grande galerie-promenoir ouverte vers le parc, terminée en 1537. À l'ouest, une grande chapelle est construite, accrochée à la jonction entre le corps de logis et la grande salle, et posée sur la pente du vallon grâce à un imposant soubassement. Ce dernier, entamé en 1522, est terminé dès 1531 et provisoirement couvert d'une toiture légère. Ce niveau destiné aux services de l'intendance du palais est encore entièrement conservé, du sol aux voûtes, sous le bâtiment sis à l'angle de la rue Royale et de la place Royale. Après une interruption du chantier de plus de dix ans, la chapelle proprement dite est achevée en 1553, dans le prolongement de l'*Aula Magna*, augmentant encore le faste du palais de Bruxelles. Un retable en marbre et albâtre de style Renaissance réalisé pour cette chapelle se trouve aujourd'hui dans la chapelle axiale de la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule.

Dans le même temps, plusieurs hôtels aristocratiques du quartier connaissent également d'importants travaux de transformation et d'embellissement, se dotant notamment de tourelles élancées qui caractérisent les premiers panoramas urbains connus (fig.1). Le plus fastueux hôtel semble avoir été celui de la famille de Nassau sur le versant opposé du Coudenberg vers le Ruisbroek, dont seule subsiste la chapelle Saint-Georges, incorporée à la Bibliothèque royale. Les vestiges les plus authentiques sont certainement ceux de l'hôtel d'Hoogstraeten présentant un corps de logis, une chapelle et une galerie-promenoir, comme un miroir du palais ducal dont il n'est séparé que par une rue. Cet hôtel, relégué depuis la fin du XVIII^e siècle au rang de caves des bâtiments de l'angle nord-ouest de la place Royale, accueille aujourd'hui le musée du Coudenberg; la restauration de la galerie de style gothique du XVI^e siècle y a été particulièrement soignée. Dans l'îlot voisin, l'hôtel de Clèves-Ravenstein est également en grande partie conservé grâce à une restauration plus lourde entamée dès la fin du XIX^e siècle.

Le retour du faste à la Cour de Bruxelles sous le règne des archiducs Albert et Isabelle au début du XVII^e siècle permet de rénover et de rehausser partiellement les bâtiments du corps de logis et des communs. La rue qui longe l'*Aula Magna* et la chapelle, prolongée et réaménagée, prend le nom de rue Isabelle; un tronçon d'une centaine de mètres peut encore être parcouru dans les sous-sols de la place Royale, sous des voûtes du XVIII^e siècle (fig. 2) et la dalle de béton du XX^e siècle. Le 4 février 1731, un violent incendie détruit une grande partie du palais; il ne fut jamais reconstruit. Après avoir subsisté en ruine comme un chancre au milieu de la ville, il fut démoli avec de nombreux autres bâtiments à l'entour pour permettre l'édification du programme urbanistique du quartier Royal. Aujourd'hui, les sous-sols de ce quartier ainsi que le Mont des Arts conservent encore une partie de traces de l'histoire médiévale de ce haut lieu de la ville.

.....
STÉPHANE DEMETER

Attaché à la Direction des Monuments et des Sites
.....



Fig. 1

Panneau anonyme de la première moitié du XVI^e siècle représentant le Coudenberg vu depuis le nord. À l'avant plan, une scène de jeu de balle se déroule dans le vallon du Coperbeek, au pied du palais du Coudenberg dont la façade s'étend entre la galerie-promenoir à gauche, et les soubassements de la chapelle en construction appuyée au pignon de l'Aula Magna, à droite. À l'arrière-plan, de gauche à droite, on aperçoit la porte de Coudenberg sur la première enceinte, l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, la place des Bailles devant le palais, la rue Montagne de la Cour et l'imposant hôtel de Nassau (©MVB).



Fig 2

Tronçon de la rue Isabelle longeant le mur extérieur de la chapelle du palais du Coudenberg et couvert par des voûtes de la fin du XVIII^e siècle (M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).

qui allait petit à petit faire de la Grand-Place de Bruxelles le pôle d'attraction et le véritable centre de la ville» en acquérant maisons et fonds aux alentours du grand marché de manière à remodeler l'espace du commerce et de la prise de décisions. Déjà la construction de la halle aux draps avait initié un élément neuf et démonstratif dans le paysage bâti du bas de la ville. En outre, le marché avait été doté au début du XIV^e siècle d'une grande fontaine, élément de decorum et de propagande plus que de véritable service public.

Le projet remodèle le parcellaire et crée l'espace urbain: le bâtiment en 'L' terminé à front de la place par une tour-porche monumentale possède deux ailes qui ne sont pas perpendiculaires, mais tiennent compte de l'axe de la rue préexistante (actuelle rue Charles Buls) et de l'alignement nouveau destiné à mettre en évidence la façade principale du bâtiment de prestige, impressionnant au sein d'un cadre lui aussi neuf: la place remodelée destinée à être le cœur de la cité.

Développant au rez-de-chaussée onze travées d'arcades dont une aveugle recevant l'escalier de la tourelle d'angle, qui «retombent comme les croisées d'ogives qu'elles expriment»¹⁹ sur des piliers, l'aile droite construite par Jacques de Gobertange est tout à fait novatrice car elle s'ouvre par une galerie, à la différence des autres hôtels de ville de nos régions. Des actes administratifs peuvent se dérouler dans cet espace qui est à la fois celui de la place et celui de la maison de ville. L'aile nouvelle à gauche reprendra ce niveau d'administration et veillera à le pourvoir de chapiteaux historiés destinés à instruire les habitants. Plus ouvert au public que les autres hôtels de ville, ce qui traduit peut-être les difficultés du régime patricien dans la seconde moitié du XIV^e siècle et ses ouvertures timides, ce niveau bas de l'Hôtel de Ville (voir fig. p. 34) est séparé du reste de l'élévation par un segment mural plein marqué par de puissantes horizontales et densément orné d'un réseau de moulures propres au gothique brabançon et à l'art de Jacques de Gobertange. Les étages réservés aux échevins se développent

en nette rupture avec cette base: de onze arcades, on passe à cinq travées qui s'articulent sur deux niveaux en un véritable ordre colossal, avec deux fenêtres scandées par des trumeaux forts alternant avec des trumeaux faibles. Au premier niveau, les grandes fenêtres à croisée de module 1/3-2/3 participent par leur haut meneau à ce rythme vertical. Les fenêtres supérieures à croisée elles aussi se terminent par un tympan trilobé en arc brisé, garni de crochets et sommé d'un fleuron. L'ensemble constitue un tout organique, certes séparé par un espace mural, mais la verticalité est assurée par la présence de pilastres en éperon, qui dépassent d'ailleurs le bandeau surmontant le bâtiment et rythment la haute balustrade crénelée. Seul élément non fonctionnel de cette élévation, celle-ci a donc une éminente et évidente valeur symbolique. Tout a été fait pour rendre solennel et impressionnant le siège du pouvoir, pour l'idéaliser et le mettre en scène. Dans la galerie de circulation courant tout au long du premier étage, en une énorme bretèche, les magistrats pouvaient apparaître, discuter avec la foule ou l'affronter. Là, relativement à l'abri de l'agitation populaire, se trouve le siège du pouvoir.

De fines tourelles décorées scandant les angles de la construction et un grand pignon à gradins complètent un ensemble aussi imposant que régulier. On retrouve un tel pignon à l'*Aula Magna*, ainsi que sur une représentation injustement critiquée du *steen* des Sleuus. Certaines maisons brugeoises le présentent aussi. La tourelle d'angle reçoit une horloge en 1441, vingt ans après le partage du pouvoir par les patriciens.²⁰ L'horloge bruxelloise livre à chacun dans la ville un temps «vérifiable» et non plus arbitraire, comme celui de la cloche du travail. Victorieux de Courtrai²¹, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi fit transporter à Dijon l'horloge de la ville. Car connaître et maîtriser le temps était un signe d'autonomie réservé à quelques privilégiés.

Alors que la ville connaît des difficultés économiques et que le pouvoir ducal bourguignon entend casser les privilèges que s'étaient arrogés les grandes villes brabançonnaises, Bruxelles se lance

en 1445 dans le chantier de la nouvelle aile de l'hôtel de ville: la première pierre est posée par le jeune Charles le Téméraire qui participe ainsi à cette œuvre de puissance et d'ostentation de la ville, mais qui, par la même occasion, rappelle aux autorités urbaines que le duc demeure la source de tout pouvoir et de toute autorité. Guillaume de Vogel, peut-être actif à la collégiale et à l'*Aula Magna*, avec laquelle l'aile nouvelle présente des parentés, aurait conçu la nouvelle construction, qui présente des différences légères mais significatives avec l'autre aile. Elle offre six arcades plus larges dont une engagée dans la tourelle d'angle reposant en alternance sur des colonnes et des piliers. Les nervures sont ici prismatiques. Au-dessus de l'élément horizontal, s'élèvent trois travées de trois baies séparées par deux éperons en saillie. Leurs deux niveaux de fenêtres sont séparés par un bandeau horizontal marqué. Les fenêtres du premier niveau sont plus hautes que celles du premier niveau de l'autre aile, une manière de compenser la pause dans le rythme générée par la surface murale entre les deux niveaux de fenêtres. Les fenêtres des deux niveaux sont identiques: lancettes géminées sous arcs brisés ornés de feuilles de chou frisé et surmontés d'un grand fleuron. La portée des arcades, la composition des travées par trois baies au lieu de deux, le bandeau nettement affirmé créent un rythme plus lent que dans l'aile plus ancienne et ne réussissent pas à donner l'impression d'un ordre colossal.

Les premiers niveaux de la tour destinée à abriter le beffroi (charpente porte-cloche) sont l'œuvre de Jacques de Gobertange. Il soigna particulièrement le porche du centre nerveux de l'administration et de la politique de la Ville - comme en atteste la qualité des prophètes sculptés sur les voussures de l'entrée, apparentés aux meilleures productions du style international de 1400. Le 23 janvier 1449, la Ville passe contrat avec l'architecte Jean van Ruysbroeck. S'il travaille pour le duc Philippe le Bon, notamment à l'*Aula Magna*, il a participé à la «révolution» de 1421. Il a représenté les corporations, puis a exercé à plusieurs reprises des fonctions au conseil de la Ville. C'est donc un politique. On



Fig. 12

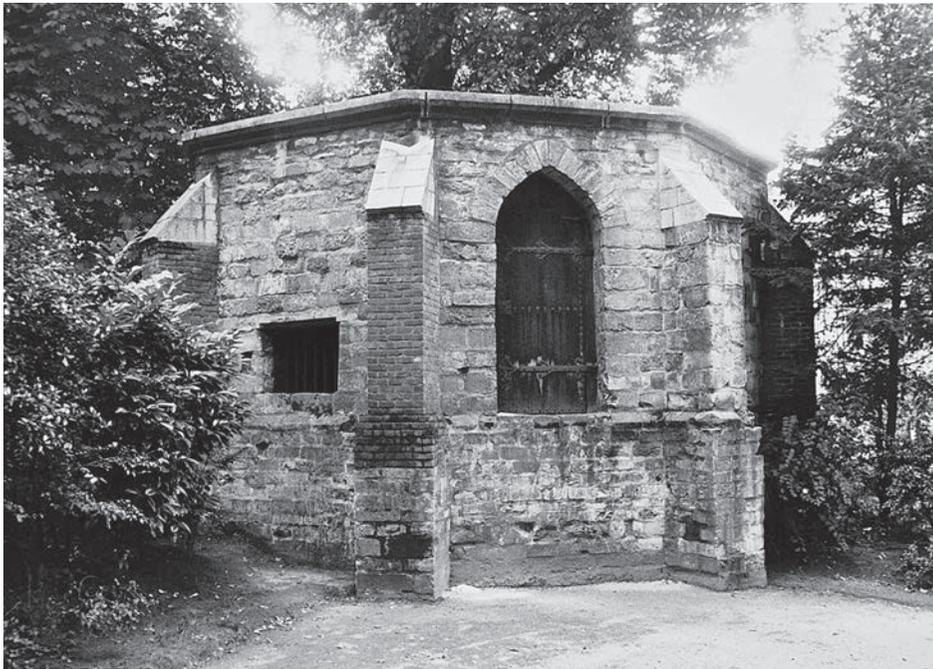
Détail d'un panneau anonyme du dernier quart du XVII^e siècle représentant l'ancienne Maison du Roi avec la fontaine, sur la Grand-Place de Bruxelles (collection Musée de Gaesbeek © Museum Gaasbeek).

peut considérer que son œuvre est pleine de significations. D'une souche carrée de quatre étages naît un octogone de trois niveaux que somme une flèche pyramidale. À partir de la corniche, les hautes fenêtres sont ajourées, divisées par des meneaux et ornées dans le tympan d'une rosace quadrilobée. Au troisième étage, un gâble flamboyant surmonté d'un fleuron les raidit. La flèche pyramidale ajourée, aux arêtes ornées de crochets, couronne la composition à plus de 100 mètres de haut. La construction de cette flèche représente

une prouesse technique et plus encore un chef-d'œuvre de conception: il fallait équilibrer une structure de grande hauteur, centrée, mais soumise aux forces considérables de vents soufflant de manière irrégulière (action) et à la réaction engendrée lorsque le coup de vent cesse. Pour raidir la structure, Van Ruysbroeck utilisa des armatures en fer, produit de l'habileté des artisans du métal bruxellois. C'est à un de ces artisans, Martin van Rode, qu'est due la figure de saint Michel qui couronne l'œuvre. Le parti pris de construire une tour et une flèche d'apparence légère obligea la Ville à transférer le lourd beffroi à Saint-Nicolas. Pour priver l'hôtel de ville d'une fonction importante, la flèche, non fonctionnelle, devait être chargée d'une haute valeur symbolique ! L'hôtel de ville acquit immédiatement une célébrité qui dépassait largement les frontières du Brabant. Dans la principauté même, il déclencha des projets de surenchère qui n'aboutirent pas.

Au moment où la construction de la première aile de l'hôtel de ville était bien avancée, le gouvernement urbain avait été forcé de s'élargir à des hommes nouveaux, issus notamment des milieux de l'artisanat (1421). Les conseils étaient devenus plus nombreux, la gestion plus complexe et l'autorité plus difficile à maintenir puisque la participation politique était plus large. La splendeur de l'architecture et la régularisation urbanistique contemporaine de la Grand-Place dans son ensemble étaient notamment destinées à légitimer ce nouveau pouvoir et à l'exalter, tant auprès des citoyens que face au pouvoir concurrent du Prince.

Ce dernier possédait sur la place depuis le XIII^e siècle un complexe de bâtiments commerciaux et de juridiction qui faisait office de halles. Une boucherie présentait sa façade du côté du Marché aux Herbes, presque en face d'un marché aux poissons, une halle aux draps coupés, destinés à la vente au détail, était accolée à l'arrière de la boucherie, une halle aux pains faisait face à l'hôtel de ville. Cette dernière halle perdit progressivement son usage avec la vente du pain en boutiques indi-

**Fig.13**

Le Pollepel, vestige du réservoir d'eau gothique reconstruit dans le parc d'Egmont, Bruxelles (photo vers 1980 © MRBC).

viduelles. Le local devint un tribunal et un siège administratif lié à la gestion de la grande forêt domaniale de Soignes, sans perdre pour autant son nom thiois de *Broodhuis* (fig.12). On aurait tort de minimiser le maintien de ces bâtiments princiers, devenus vétustes, sur la Grand-Place. Leur présence, et l'affectation de l'un d'eux en cour de justice, manifestait que le terrain n'était pas totalement libéré pour l'exercice magnifique du pouvoir urbain. Marie de Bourgogne avait dû céder la halle au pain à la Ville en 1477 lors des troubles qui suivirent la mort de son père Charles le Téméraire. Bruxelles vaincue lors de la révolte contre son mari, Maximilien, son fils, Philippe le Beau révoqua cette cession. En 1515, Charles Quint en confia la reconstruction à des architectes marquants, Antoine Keldermans, puis après sa mort, Louis van Boghem, associé à Dominique De Waghemaeker d'Anvers, Henri van Pede de Bruxelles

et Rombaud van Mansdale²². Stipulant «que les murs du portail devaient être établis de manière à pouvoir supporter une tour, que le portail devait avoir un palier ou bretèche auquel six marches d'escalier donneraient accès», le projet témoigne de la volonté du pouvoir princier d'affirmer sa présence sur la place principale de la ville, de ne pas laisser aux autorités urbaines le monopole de la tour (mais comment concurrencer celle de Jean van Ruysbroeck?) et de la communication (la bretèche). Lorsqu'en 1517, les architectes adaptent leurs plans pour alimenter plus facilement la grande fontaine de la Grand Place, le pouvoir souverain marque un point majeur, affirmant hautement qu'il pouvait également se réclamer du bien commun, et prendre place sur l'agora citadine. Pourtant, dans les siècles précédents, la Ville avait développé un réseau d'adduction d'eau fondé sur le tracé des ruisseaux qui la sillonnent. Ce réseau

alimentait la Grand-Place de façon particulièrement abondante. Dès le début du XV^e siècle, il aboutissait à une fontaine monumentale, mais aussi, sur le versant situé en contrebas du Coudenberg, à un grand réservoir-collecteur, dit la grande cuiller à pot (*grootte Pollepel*) (fig.13)²³. Il était situé là où se trouve aujourd'hui la rotonde de la galerie Ravenstein. Ses restes furent transportés au parc d'Egmont lors de la construction de la galerie. Il distribuait les eaux du quartier Isabelle et Terarken et est constitué d'un octogone sur soubassement en grès lédien, dont les côtés mesurent deux mètres vingt et sont séparés par des contreforts. Ouvert par une porte en arc brisé et des baies rectangulaires, il est voûté d'ogives à huit branches en lédien et voûtains en briques.

Recherche réalisée dans le cadre du Pôle d'Attraction Interuniversitaire (PAI) VI 32 'City and Society in the Low Countries' subsidié par la Politique Scientifique Fédérale (Belspo). Brucités, CREa-Patrimoine, Sociamm.

NOTES

* GUICCIARDINI, L., *Descrizione di tutti i Paesi Bassi altrimenti detti Germania inferior, Antwerpen, 1567*, extraits choisis. Traduction libre de l'auteur : « Bruxelles est admirablement située, partie au plat et partie élevée, avec tout autour un environnement remarquable et vraiment digne de la Cour : l'air y est très sain et les eaux excellentes. Bruxelles est vaste, avec deux enceintes, l'une assez loin de l'autre; entre celles-ci, vers l'est se trouve la Cour avec son parc. Bruxelles a sept portes, sept églises principales, elle a sept familles aussi nobles qu'anciennes, qui jouissent de nombreux privilèges et, enfin, elle a sept échevins qui forment le Magistrat. Ce Magistrat est élu annuellement dans les sept familles. Les maisons de la ville sont le plus souvent bonnes et bien bâties, mais il y a aussi de nombreux beaux hôtels, en premier lieu celui de la Ville, avec une tour très belle et puis ceux des principaux seigneurs du pays... ».

1. DE RIDDER, P., « Brussel residentie der hertogen van Brabant onder Jan I (1267-1294) en Jan II (1294-1312) », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, LVII, 1979, p. 329-341; SMOLAR-MEYNART, C., « Bruxelles : l'élaboration de son image de capitale en politique et en droit au moyen âge, Bijdragen tot de Geschiedenis, LXVIII, 1985, p. 25-43.

2. VAN UYTVEN, R., « Brabantse en Antwerpse centrale plaatsen (14de-19de eeuw) », *Le réseau urbain en Belgique dans une perspective historique (1350-1850). Une approche statistique et dynamique, Actes du 15e colloque international de Spa, 4-6 septembre 1990, Crédit communal, Collection Histoire, série in 8°, 86, Bruxelles, 1992, p. 29-54.*

3. DELIGNE, C., *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12e-18e siècle)*, Turnhout, 2003, p. 66-75 (Studies in European Urban History 1100-1800, 1).

4. DICKSTEIN-BERNARD C., « Activité économique et développement urbain à Bruxelles (XIII^e-XV^e siècles) », *Cahiers Bruxellois*, XXIV, 1979

(1981), p. 52-62.

5. Par exemple : DIEKMANN, A., *Artisanat médiéval et habitat urbain. Rue d'Une personne et place de la Vieille-Halle-aux-Blés*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Service des Monuments et Sites, 1997, p. 17-28, 109-119 (Archéologie à Bruxelles, 3); de WAHA, M., « Une archéologie urbaine, Conclusions », in : Id., p. 143-158.

6. DICKSTEIN-BERNARD, C., « L'administration de la Chaussée à Bruxelles aux XIV^e et XV^e siècles », *43^e Congrès de la Fédération des cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, 1974, p. 79-83.

7. de WAHA, M., « Le monde de la ville forte », *Fortifications, Bruxelles, l'émergence de la ville contemporaine*, Centre international pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA), Bruxelles, 2002, p. 3-19; Id., « Les enceintes sur arcs des anciennes principautés belges », *Les enceintes urbaines (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1999, p. 197-210; LICOPPE, C., *La première enceinte de Bruxelles*, Bruxelles, 2001 (Bruxelles, ville d'art et d'histoire, 29); BLANQUART, P., DEMETER, S., DE POORTER, A., MASSART, C., MODRIE, S., NACHTERGAEL, I., SIEBRAND, M., *Autour de la première enceinte*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et Sites, 2001 (Archéologie à Bruxelles, 4); DEMETER, S., DE GHELLINCK, B., *La première enceinte de Bruxelles*, Livret guide, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et Sites, 2008.

8. DICKSTEIN-BERNARD, C., « La gestion financière d'une capitale à ses débuts : Bruxelles, 1334-1467 », *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, LIV, 1977, p. 13.

9. COOMANS, T., « Entre France et Empire : l'architecture dans le duché de Brabant au temps de Jeanne de Brabant et Wenceslas de Luxembourg (1355-1406) », *Revue de l'Art*, 166, 2009, p.13.

10. BRAL, G. J., « La cathédrale gothique », in : BRAL, G. j. (dir.),

La Cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule, Bruxelles, 2000, p. 73-107

11. Cette église vient de faire l'objet d'une monographie, célébrant la fin de sa restauration : *L'église Notre-Dame du Sablon*, Bruxelles, 2004 (collection Histoire et Restaurations).

12. THOMAS, B., VANDEN BRANDEN, J.-P., de WAHA, M., *Anderlecht. La collégiale. Le Béguinage. La Maison d'Érasme*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 1994, p. 11-21 (Bruxelles, ville d'art et d'histoire, 8).

13. DICKSTEIN-BERNARD, C., « La construction de l'enceinte bruxelloise de 1357. Essai de chronologie des travaux », *Cahiers Bruxellois*, XXXV, 1995-1996, Bruxelles, 1997, p. 91-128; T'KINT, S., *La deuxième enceinte de Bruxelles*. Livret guide, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et Sites, 2008.

14. ZYLBERGELD, L., « L'artillerie de la ville de Bruxelles au milieu du XV^e siècle d'après un inventaire de 1451-1452 », *Revue belge d'Histoire militaire*, XXIII, 1980, p. 609-646.

15. CHARRUADAS, P., « Un donjon-porche remarquable dans les environs de Bruxelles : le « castrum » de Haren », *Cahiers Bruxellois*, XXXVII, 2004, p. 91-107.

16. DICKSTEIN-BERNARD, C., « L'organisation du commerce dans les halles aux draps : l'exemple de Bruxelles au XIV^e siècle », *Mélanges Mina Martens - Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, LVIII, 1981, p. 69-90.

17. KUSMAN, D., « Une couronne anglaise pour le duc de Brabant ? L'engagement de bijoux du roi d'Angleterre à Bruxelles et à Liège (1297-1298) », *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, LXVII, 2006, p. 13-39.

18. SMOLAR-MEYNART, A., « Des origines à Charles Quint », in : SMOLAR-MEYNART, A., VANRIE, A., SOENEN, M., RANIERI, L., VERMEIRE, M., (éd.), *Le Palais de Bruxelles. Huit siècles d'art et d'histoire*, Bruxelles, Crédit

communal, 1991, p. 15-90; DICKSTEIN-BERNARD, C., « La construction de l'Aula Magna au Palais du Coudenberg. Les préliminaires (1451-1452) », *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, LXVII, 2006, p. 53-75.

19. MARTINY, V.-G., *Bruxelles. Architecture civile et militaire avant 1900*, Bruxelles, 1992, p. 41-45. 43.

20. On se bornera à signaler de manière très sommaire que l'administration de Bruxelles fut d'abord aux mains d'une oligarchie (traditionnellement appelée patriciat) sur les origines et la composition de laquelle les discussions sont en cours. Dès le début du XIV^e siècle, son pouvoir est contesté, puis « aménagé » au milieu de ce siècle. Sous le duc Jean IV, les tensions politiques, dans lesquelles la noblesse et les autres villes du duché sont largement parties prenantes, débouchent en 1421 sur des mouvements violents qui entraînent à Bruxelles l'avènement d'un nouveau régime politique qui accorde davantage de pouvoirs aux gens de métier, mais qui commencera à être battu en brèche dès la fin du XV^e siècle.

21. L'importance et le prestige qu'il y avait alors à posséder une horloge publique se marquent on ne peut mieux, lorsque le duc de Bourgogne et comte de Flandre, Philippe le Hardi, pour punir Courtrai de sa rébellion (1382, 1386) confisqua l'horloge de la ville et la fit transporter en grande pompe à Dijon et installer sur une des tours de l'église Notre-Dame où depuis elle donne l'heure aux Dijonnais et où on peut toujours admirer ce précieux butin.

22. Ibid., p. 48.

23. DELIGNE, C., « L'eau de la ville, l'eau des familles, enjeux de la distribution d'eau à Bruxelles (XII^e-XVI^e siècles) », in : CURVEILLER, S. (éd.), *L'eau et la ville du Moyen Âge à nos jours, Bulletin historique et artistique du Calaisis, 179-180*, 2004, p. 81-90; Id., « Édilite et politique. Les fontaines urbaines dans les Pays-Bas méridionaux au Moyen Âge », *Histoire Urbaine*, 22, 2008, p. 77-96.

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Ode Goossens, Isabelle Leroy, Muriel Muret, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Bruggen avec la collaboration de Pascale Ingelaere et Anne-Sophie Walazyc pour le cabinet de Charles Picqué, Ministre-Président chargé des Monuments et Sites.

SECRÉTARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

RÉDACTION

Françoise Aubry, Claire Billen, Paulo Charruadas, Odile De Bruyn, Quentin Demeure, Stéphane Demeter, Michel de Waha, Daniel Geerinck, Eric Hennaut, Catherine Leclercq, Christophe Loir, Marc Meganck, Benoit Mihail, Philippe Sosnowska, Sven Sterken, Christophe Vachaud, Linda Van Santvoort, Patrick Viaene,

TRADUCTION

Gitracom

RELECTURE

Elisabeth Cluzel, Michèle Herla et le comité de rédaction.

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard et Alfred de Ville de Goyet (Centre de Documentation de l'Aménagement du Territoire et du Logement), Marcel Vanhulst (Direction Communication Externe).

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

IMAGE DE COUVERTURE

Vue nocturne sur Bruxelles à partir de l'avenue Louise (M. Vanhulst, 2012 © MRBC)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACPASB - Archives du Centre Public d'Aide Sociale de Bruxelles
AAM - Archives d'Architecture Moderne
AGR - Archives générales du Royaume
ARB - Académie royale de Belgique
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
DMS - Direction des Monuments et Sites
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA - Institut royal du Patrimoine Artistique (Bruxelles)
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles)
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement
MVB - Musée de la Ville de Bruxelles - Maison du Roi
SIWE - Steunpunt industrieel en wetenschappelijk erfgoed
SRAB - Société royale d'Archéologie de Bruxelles
VIOE - Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed

ISSN

2034-578X

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».